

Comité d'intégration du projet dans le milieu

Compte-rendu – Approuvé par les membres

Date	12 novembre 2025
Heure	9 h 30 à 11 h 30
Lieu	Centre de formation professionnelle - Val-d'Or Local 121-B, 700, boul. des Pins, Val-d'Or
Présences	<ul style="list-style-type: none">> Environnement — Luc Bossé, directeur général, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie> Environnement — Julie Marchal, étudiante à la maîtrise en génie minérale, membre du comité SER-UQAT (à distance)> Formation et emploi — Martin Vigneux, directeur, Centre de formation professionnelle (CFP) - Val-d'Or> Formation et emploi — Julie Turgeon, conseillère en développement professionnel, Vision Travail> Communautaire, santé et services sociaux — Mélanie Perreault, directrice générale, Centraide Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec> Économique — Érik Frenette, administrateur, Chambre de commerce de Val-d'Or> Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-l'Or — Lawrence Gervais, aménagiste – volet développement durable> Ville de Val-d'Or — Michael Ross, coordonnateur en environnement, Service permis, inspections et environnement> Villégiateurs du Lac Bonnefond — Isabelle Desforges> Villégiateurs du Lac Bonnefond — Richard Paquin
Probe Gold	<ul style="list-style-type: none">> Chantal Dancose, directrice des Relations avec les communautés et du Développement durable> Stéphanie Trépanier, agente de liaison
MU Conseils	<ul style="list-style-type: none">> Jessica Prescott, conseillère principale (animation)> Kristina Maud Bergeron (prise de notes)
Absences	<ul style="list-style-type: none">> Citoyen de la ville de Val-d'Or — Régis Côté> Communautaire, santé et services sociaux — Anna Dagenais, directrice adjointe, La Piaule> Économique — Chantal Hamelin, commissaire industrielle, Corporation de développement industriel de Val-d'Or> Utilisation récréative du territoire — Claude Arsenault, président, Club de motoneige de Val-d'Or> Paroisse de Senneterre — Antoine Durand-Saddier, élu municipal

Faits saillants de la rencontre

- > **Acquisition de Probe Gold par Fresnillo :** Fresnillo, une compagnie mexicaine a déposé une offre d'achat de 780 M\$ pour l'acquisition Probe Gold, avec une conclusion attendue en janvier 2026; l'équipe actuelle de projet demeurerait en place et le nom du projet « Novador » serait conservé. Le Comité souligne qu'il sera important que les engagements socioenvironnementaux de Probe Gold soient maintenus.
 - > **Avancement des études environnementales et territoriales :** Plusieurs études sont en cours : ambiance lumineuse et sonore, caractérisation du milieu récepteur, accès routier au site, etc. Le Comité souhaite s'assurer que les meilleures pratiques sont respectées et que les rapports sont accessibles.
 - > **Résultats préliminaires de l'ACS+ et propositions pour le milieu :** L'analyse ACS Plus a entre autres identifié des enjeux d'accès au logement, d'emploi et de transport. Des mesures comme une navette minière locale sont proposées comme pistes de solution.
-

Mot de bienvenue, objectifs de la rencontre et tour de table

Chantal Dancose souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Un tour de table rapide est fait, car certains membres participent pour la première fois aux activités du Comité, des sièges ayant été nouvellement comblés. Il est précisé que des sièges ont été offerts aux trois communautés autochtones susceptibles d'être affectées par le projet (Lac Simon, Kitcisakik et Abitibiwini), mais qu'elles n'ont pas répondu à cette invitation.

Le projet d'ordre du jour est présenté et les membres signifient leur approbation. Kristina Maud Bergeron demande et obtient l'autorisation d'enregistrer la rencontre aux fins de compte rendu.

Mise à jour sur le projet minier Novador

Chantal Dancose fait une mise à jour du projet minier Novador. La présentation est jointe à ce compte rendu.

Le premier point concerne l'offre d'achat de 780 millions \$ de Fresnillo, déposée à la fin octobre 2025. L'entreprise Probe Gold est en processus d'acquisition par Fresnillo, un opérateur minier du Mexique qui possèdent plusieurs mines, mais encore aucune au Canada. La fin de ce processus est prévue pour la fin janvier 2025. Cette acquisition est vue d'un bon œil par l'équipe de Probe Gold, qui devrait rester en place pour la suite.

La nouvelle de l'acquisition suscite de nombreux commentaires et questions.

Q : Souhaitez-vous garder le nom du projet Novador?

R : Oui, le projet minier devrait conserver le nom Novador.

Q : Est-ce que nous devrions avoir des préoccupations du fait que cet opérateur ne connaît pas le contexte canadien, nos lois et règlements, les contraintes en matière d'environnement ou de main-d'œuvre, par exemple?

R : Ce sont les lois canadiennes et québécoises qui vont s'appliquer au projet Novador. Les éléments

qui ont été mis en place, comme ce comité-ci, vont rester. Les standards qui nous guident en matière environnementale et sociale vont aussi demeurer. La culture et les valeurs de Fresnillo mettent l'accent sur le volet humain et s'accordent bien avec ce que Probe Gold met de l'avant depuis le début du développement du projet.

Q : Ce sont des gens de la région qui vont éventuellement être employés? Est-ce que des personnes du Mexique pourraient venir travailler ici?

R : L'objectif de Probe Gold a toujours été de maximiser les retombées locales et régionales liées à ses activités et cela va se poursuivre, ce qui signifie qu'une attention particulière sera évidemment portée aux candidats locaux. Certains employés actuels pourraient aussi poursuivre avec l'entreprise s'ils ont les qualifications, ou obtiennent la formation nécessaire. L'expertise de Fresnillo sera utile pour préparer cela. Cela dit, il y a une compétition entre les mines pour les emplois et cela devrait se poursuivre, car il y a un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

Q : Est-ce le projet Novador ou bien l'entreprise Probe Gold qui a été acheté?

R : C'est l'entreprise, avec toutes ses propriétés, mais il n'y a que le projet Novador qui soit en développement, les autres propriétés sont en exploration. Les actions seront rachetées, y compris celles qu'Eldorado détient.

Q : Je comprends que Fresnillo devra respecter la législation canadienne et québécoise et que ces valeurs sont intéressantes. Du point de vue de l'ESG et du développement durable, est-ce qu'on sait s'ils ont de bonnes pratiques, ou même des pratiques meilleures qu'ici?

R : Pour le moment, nous n'avons pas d'information qui pourrait nous démontrer une situation problématique. Un apprentissage mutuel est envisagé. Fresnillo cherchait notamment à diversifier son portefeuille, géographiquement parlant. La transaction n'est pas encore conclue et une offre d'achat hostile est encore possible.

Vidéo sur la mine Beaufor

Une vidéo sur l'ancienne mine Beaufor est présentée. Chantal Dancose en explique le contexte. La propriété Beaufor a été achetée par Probe Gold, car elle est située à proximité du projet Novador. Les infrastructures de surface pourront être réutilisées et de l'exploration en surface pourra être faite. Cependant, Probe Gold considère que les opérations souterraines ne pouvaient pas se poursuivre. Le matériel laissé sous terre par l'ancien propriétaire a été démantelé et remonté en surface et le chevalement a aussi été mis à terre. Puisque cette mine a été importante dans l'histoire régionale, un court-métrage a été réalisé pour mettre en valeur cette histoire et les liens forts qui existaient entre les employés. Le vidéo donne la parole à ces derniers. Elle a été présentée en primeur à Xplor Montréal à la fin octobre et le sera à la Chambre de commerce de Val-d'Or le 3 décembre lors d'un dîner-conférence. Elle devrait ensuite être accessible sur le site web de Novador.

Acquisition de données sur le milieu

L'acquisition de données sur le milieu récepteur se poursuit. Des ateliers sur l'utilisation du territoire ont lieu ces jours-ci (11 et 12 novembre en soirée) avec des détenteurs de baux d'abri sommaire, des villégiateurs du lac Bonnefond ainsi que des organismes représentant des utilisateurs, comme les chasseurs, les motoneigistes et les personnes faisant du VTT. Chantal Dancose précise qu'il est important de parler aux gens directement pour valider des éléments qui sont connus de manière cartographique et continuer à mieux comprendre le territoire d'insertion du projet.

D'autres composantes sont sous étude. Par exemple, l'ambiance lumineuse doit être évaluée pour comprendre comment elle changera avec l'ajout de sources lumineuses, entre autres sur le site du projet. Une étude sur les chauves-souris doit aussi être poursuivie, ce qui pourrait comprendre le repositionnement de certains détecteurs.

L'accès principal au site doit aussi être revu. Lors d'une présentation au ministère des Transports et de la Mobilité durable, l'accès principal retenu a fait l'objet de préoccupation en termes de sécurité puisqu'il se trouve dans une voie de dépassement sur la route 117. Des données d'accident sont fournies par le ministère. Il est aussi prévu que, dans la mesure du possible, l'accès principal sera dédié à la mine. La route proposée de déviation du chemin Pascalis a été présentée à la ville de Val-d'Or qui a partagé de bons éléments d'information. Chantal Dancose réitère que l'intention de Probe Gold est de collaborer en amont avec le milieu, afin qu'il n'y ait pas de surprise au moment du dépôt de l'étude d'impact.

Une étude sur l'emplacement du parc à résidus miniers est aussi en cours.

Enfin, par rapport à la présentation Powerpoint, la phase de construction pourrait plutôt être prévue vers 2030 pour une période de 18 à 24 mois.

Q : Il y aura une étude d'impact environnemental et social et des audiences publiques du BAPE?

R : Oui. Une seule étude d'impact sera réalisée, qui répondra aux exigences fédérales et provinciales. Une fois que l'étude sera déposée et jugée recevable, pour le processus provincial, des audiences du BAPE auront lieu.

Cette question incite Chantal Dancose à préciser que si des éléments paraissent pertinents à mentionner pour les membres du comité, il est important de le faire avant que l'étude d'impact soit complétée. Le promoteur a l'obligation de consulter le milieu, mais cela n'a de sens que si le milieu donne l'heure juste sur la situation actuelle et les préoccupations que le projet peut générer. Le comité d'intégration dans le milieu est contributeur à ce processus qui met de l'avant le dialogue, la collaboration et la transparence.

Q : Les communautés autochtones sont rejoints à travers d'autres mécanismes?

R : Oui. Des démarches spécifiques ont lieu avec elles.

D'autres demandes de précision sur le projet sont formulées :

Q : Pour la restauration et la revégétalisation, est-ce que vous avez consulté le guide de préparation du plan de réaménagement et de restauration des sites miniers du Québec sur la restauration minière qui a été mis à jour récemment?

R : Oui, d'autant plus que la fermeture est planifiée en même temps que l'ouverture. De plus, Probe Gold devait déposer trois mises à jour de plans de restauration récemment, ce qui fait que les nouvelles exigences sont bien connues. Pour le projet Novador, une collaboration avec l'UQAT est prévue, afin d'établir un état de référence et examiner les options en matière de restauration. Il y a possibilité de faire une visite de site ou de collaborer à un projet de recherche s'il y a de l'intérêt en ce sens.

Q : Est-ce qu'il y aura du drainage minier acide sur le site?

R : Pour l'instant, les résultats des essais indiquent que non, les stériles et les résidus miniers sont non générateurs d'acide et non lixiviables. Cependant, certains tests pour confirmer le tout s'échelonnent sur plusieurs années. Actuellement, il y a des tests *in situ*, avec des colonnes en place, et l'eau qui en ressort est récupérée et envoyée au laboratoire pour fins d'analyses.

Retour sur la démarche d'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus)

Kristina Maud Bergeron présente les grandes lignes de la démarche ACS Plus et ses principaux résultats, lesquels seront transmis à l'équipe chargée de rédiger l'étude d'impact. La démarche vise à mieux comprendre qui est touché par le projet et comment ces personnes peuvent ressentir les impacts différemment des autres groupes sociaux en s'attardant à différents facteurs identitaires (par exemple, le genre, l'âge, le handicap, la scolarité, l'orientation sexuelle). Elle cherche à mettre en lumière les inégalités potentielles face aux retombées négatives et aux bénéfices d'un projet.

Plusieurs rencontres ont été organisées avec des organisations de Val-d'Or, Senneterre et Rouyn-Noranda en contact avec ces différents groupes dans la population, particulièrement au niveau communautaire.

Cinq thèmes ont été discutés : l'accès aux services publics et au logement, le bien-être des communautés et la cohésion sociale, la qualité de vie familiale, la santé et l'emploi, la formation et les conditions de travail. Des mesures d'atténuation ou des pistes de contribution au milieu ont aussi été sollicitées auprès des répondant·e·s. Par exemple, une navette organisée par la minière pourrait favoriser l'accès à l'emploi pour les personnes n'ayant pas de voiture ou de permis de conduire, diminuer le trafic et les gaz à effet de serre. Plusieurs autres mesures dépassent les capacités d'une entreprise minière, mais donnent des indications sur ce qu'elle peut soutenir ou favoriser pour atténuer les effets négatifs sur le milieu.

Le rapport est en rédaction. Des éléments pourront être bonifiés au cours de la rédaction de l'étude d'impact.

Les membres du comité posent quelques questions :

Q : Il n'y aura pas de camp de travailleurs sur le site du projet?

R : Non. Probe Gold souhaite favoriser l'intégration des travailleurs et l'emploi local, sans navettement aérien. Ce qui pose le défi du logement, mais on préfère cela aux effets du navettement.

Q : Le bassin de main-d'œuvre est-il disponible dans la région?

R : Le projet Novador arrivera à un bon moment, car d'autres mines de la région devraient ralentir au moment où Novador prendra son envol. Cela restera un défi. Il faut cependant préciser que pour la période de construction, il y aura certainement des gens venant de l'extérieur, étant donné les expertises requises.

Comité de suivi pour les baux miniers et les concessions minières

Jessica Prescott explique qu'une nouvelle disposition de la Loi sur les mines exige la mise en place d'un comité de suivi pour tous les baux miniers et toutes les concessions minières datant d'avant 2015.

Probe Gold détient plusieurs de ces titres, tant sur le projet Novador que sur d'autres sites d'exploration.

Afin de répondre à cette obligation sans multiplier les instances, il est proposé de créer un sous-comité de suivi rattaché au CIM. La rencontre annuelle de ce comité se tiendrait immédiatement après une séance du CIM, avec son propre compte rendu. Cela permettrait d'éviter une sursollicitation des organisations du milieu, sachant que les organisations devant être représentées sur le comité de suivi font déjà partie du CIM.

Des éléments précis doivent cependant être modifiés dans la charte du comité pour qu'il puisse jouer ces deux rôles et répondre aux exigences légales. Le principal changement concerne le fait que les communautés autochtones concernées disposent d'office d'un siège sur le comité de suivi, alors qu'elles n'avaient pas donné suite à l'invitation à siéger sur le CIM. La proposition de charte modifiée sera communiquée aux membres en vue de son approbation à la prochaine rencontre.

Prochaines rencontres

La prochaine rencontre se tiendra le 25 février 2026, à la même plage horaire. Une autre date en mai sera proposée.

Suivis relatifs aux précédentes rencontres

Le rapport sur l'état de référence du climat sonore a été complété. Les résultats seront présentés lors de la prochaine rencontre.

Le rapport sur l'état de référence de la qualité de l'air est en révision. Les résultats seront partagés lorsqu'ils seront disponibles.

Clôture de la rencontre

Il est précisé par Mme Prescott que le compte rendu non nominatif sera envoyé pour révision par les membres du CIM. Après intégration des éventuelles modifications, il sera ensuite rendu disponible publiquement sur le site web du projet minier Novador.

Chantal Dancose remercie chaleureusement les membres du Comité de leur disponibilité et participation.

La rencontre se termine à 11 h 35.

Points de suivi

- > Fournir les rapports sur l'ambiance sonore et la qualité de l'air.
- > Modifier et faire approuver la nouvelle charte incluant le sous-comité de suivi.